



« 47 800 MANIFESTANTS SELON LA MACHINE »

La légitimation du comptage automatisé des manifestants par des médias français

Émile Provendier

Presses de Sciences Po | « Revue française de science politique »

2022/1 Vol. 72 | pages 149 à 165 ISSN 0035-2950 ISBN 9782724637441 DOI 10.3917/rfsp.716.0149

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2022-1-page-149.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po. © Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« 47 800 MANIFESTANTS

SELON LA MACHINE »

—— LA LÉGITIMATION DU COMPTAGE AUTOMATISÉ DES MANIFESTANTS — PAR DES MÉDIAS FRANÇAIS

Émile Provendier

e 22 mars 2018 se déroule à Paris une manifestation de cheminots et de fonctionnaires qui protestent contre les réformes du gouvernement Édouard Philippe. Quelques minutes après l'arrivée des derniers manifestants place de la Bastille, le nombre de participants à Paris est annoncé par l'Agence France-Presse (AFP) : 65 000, selon la Confédération générale du travail (CGT) ; 49 000, selon la préfecture de police. La diffusion de ces deux comptages – celui des organisateurs, celui de la préfecture de police – est devenue un des rituels de la vie publique française. Souvent tournée en dérision, la présence publique de ces deux chiffres est progressivement devenue un problème professionnel pour une partie des journalistes français. En effet, s'il est commun pour un journaliste de rendre compte de deux opinions opposées, comment peut-il diffuser deux chiffres différents qui se rapportent à un même fait ? L'attachement des journalistes français à la factualité, qui s'est renforcé dans les dernières décennies¹, a rendu ce rituel problématique.

Or, depuis le milieu des années 2000, une fenêtre d'opportunité technologique est apparue qui rend possible la détection et la quantification des flux humains dans toutes sortes de contextes. Un ensemble de procédés informatiques et statistiques, souvent liés aux techniques d'intelligence artificielle, portent l'espoir d'une plus grande impartialité dans la quantification de ces flux. La mise à distance du jugement humain, en particulier, devient garante d'une plus grande objectivité. C'est ainsi que plusieurs personnes et organisations ont notamment entrepris de compter les individus de façon automatique. L'exemple le plus connu est celui de Google, qui mesure l'affluence moyenne dans la plupart des commerces et bâtiments publics situés en Europe et en Amérique du Nord, à partir des données de localisation des téléphones. Mais d'autres acteurs s'engagent dans des pratiques de quantification automatique des foules, à l'image de ces activistes qui ont contesté le nombre de participants à la cérémonie d'investiture du 45° président des États-Unis, Donald Trump, en mobilisant des analyses de photos aériennes.

C'est dans ce contexte qu'un collectif de médias français² se forme en 2017 pour mettre en place un comptage qui soit neutre et automatisé. Basé sur un algorithme d'intelligence artificielle qui analyse une captation vidéo d'une manifestation, ce procédé se distingue des

^{1.} Cyril Lemieux, John Schmalzbauer, « Involvement and Detachment Among French and American Journalists: to be or not to be a "Real" Professional », dans Laurent Thévenot, Michèle Lamont (dir.), *Rethinking Comparative Cultural Sociology. Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 148-169.

^{2.} Les médias partenaires au 20 mars 2018 sont Radio France, RMC, l'AFP, *Le Monde, Le Parisien*, Europe News (Europe 1), Nextradio TV, CNews, Mediapart, UPREG et SFR News (*Libération* et *l'Express*).

comptages manuels organisés par la police et les syndicats¹. Il est mis en œuvre pour la première fois à l'occasion de la manifestation du 22 mars 2018. Alors que le chiffre de 65 000 manifestants selon la CGT fait face à celui de 49 000 manifestants selon la police, le consortium de médias publie un troisième chiffre : 47 800 manifestants. Ce chiffre surprend d'abord parce qu'il est inférieur aux deux autres chiffres estimés – la logique aurait voulu qu'un comptage indépendant se situe entre les deux. Au cours des premières semaines de comptage, l'expérimentation semble réussie. Malgré des critiques de militants en désaccord avec l'idée d'un nombre plus faible que leur propre estimation, le chiffre est repris par la plupart des médias et souvent mobilisé à la place des autres. Mais cette phase d'acceptation ne dure pas. En comptabilisant le nombre de citations des trois chiffres dans les journaux², on réalise que cette nouvelle source est rapidement remise en concurrence à partir de 2019. En effet, le chiffre produit par Occurrence (l'entreprise en charge de la réalisation des comptages) se trouve décrédibilisé par différentes oppositions, notamment académiques³. Loin de mettre fin aux critiques, l'initiative d'un comptage indépendant appuyé sur des techniques d'intelligence artificielle génère au contraire de nouveaux débats.

Dans cet article, nous posons les questions suivantes : comment expliquer que la légitimité du comptage automatisé des manifestants soit aussi difficile à établir ? Sur quoi repose-t-elle ? Ces questions font écho à l'histoire des sondages d'opinion dont la fragile légitimité s'est construite de façon progressive⁴. Les procédés informatiques dont il est question ici présentent toutefois des caractéristiques bien différentes des sondages, du fait, en particulier, de leur opacité⁵.

La littérature de sociologie des sciences et des techniques explique que les mesures chiffrées sont souvent présentées comme un argument d'autorité dans le débat public, permettant l'objectivation d'un phénomène au-delà des perceptions personnelles⁶. Cependant, la validité interne d'une mesure ne suffit pas pour qu'elle soit acceptée. Autrement dit, ce ne sont pas les mécanismes de fonctionnement de la technologie qui permettent de légitimer la procédure technique mais plutôt la confiance envers les institutions qui procèdent à la mesure⁷. En nous appuyant sur les travaux de Simon Schaffer, notamment à travers ce qu'il appelle les « cérémonies de la mesure⁸ », nous estimons que si le mode de fabrication d'une mesure

Ces comptages se font à l'aide d'un « cliqueur », petit appareil mécanique permettant de tenir un compte des personnes qui passent en cliquant sur un bouton, le nombre de clics effectués étant laissé à l'appréciation du compteur lui-même.

^{2.} Pour cette observation, nous avons analysé un corpus d'articles de journaux sur la période de septembre 2017 à décembre 2019. Précisons qu'au cours de cette période le chiffre de la préfecture de police est souvent resté en tête, sauf exception, l'enjeu se situant donc entre le chiffre d'Occurrence et celui des organisateurs. Sur 17 manifestations observées au cours de cette période, le chiffre d'Occurrence est plus souvent cité que celui des organisateurs pour les cinq premières. À partir d'octobre 2018, nous remarquons une baisse de citation du chiffre d'Occurrence, repassant derrière celui des organisateurs. Il ne reprend la tête que ponctuellement au cours de l'année suivante, principalement pour les manifestations pour le climat.

^{3.} Pascal Maillard, « Décompte des manifestants : les failles du cabinet Occurrence », Club de Mediapart, 21 décembre 2019, en ligne : https://blogs.mediapart.fr/pascal-maillard/blog/211219/decompte-des-manifestants-les-failles-du-cabinet-occurrence.

^{4.} Loïc Blondiaux, La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages, Paris, Seuil, 1998.

^{5.} Frank Pasquale, *The Black Box Society. The Secret Algorithms That Control Money and Information*, Cambridge, Harvard University Press, 2015.

^{6.} Alain Desrosières, *L'argument statistique. Pour une sociologie historique de la quantification*, tome 1, Paris, Presses de l'École des mines, 2008.

^{7.} Brian Wynne, «Misunderstood Misunderstanding: Social Identities and Public Uptake of Science», *Public Understanding of Science*, 1 (3), 1992, p. 281-304.

^{8.} Simon Schaffer, « Les cérémonies de la mesure », Annales, 70 (2), 2015, p. 409-435.

joue effectivement un rôle important dans la confiance qu'on lui accorde, c'est avant tout l'explicitation des négociations entre les acteurs qui valide un processus de légitimation. La légitimité d'un chiffre dépend aussi bien du statut des personnes qui le produisent que de la stabilité du réseau d'acteurs réunis dans le cadre de cette mesure. En d'autres termes, la légitimité d'une mesure dépend de la crédibilité que l'on accorde aux personnes qui la mettent en place.

L'enquête réalisée a combiné méthode ethnographique et entretiens qualitatifs. Nous avons conduit une douzaine d'entretiens semi-directifs avec des journalistes impliqués dans le collectif de médias et avec l'organisme qui a conçu et mis en œuvre le procédé de comptage. Nous avons aussi interrogé des individus opposés à la méthode choisie par les médias ainsi que des scientifiques spécialistes des questions de comptage automatique. Enfin, nous avons observé une séance de comptage réalisée lors de la manifestation du 23 novembre 2019¹.

Dans cette contribution, nous défendons l'argument que si la coalition de médias français n'est pas parvenue à faire accepter largement son procédé de comptage des manifestations, c'est, d'une part, parce qu'elle n'a pas réussi à construire un dispositif de comptage qui résiste aux différentes morphologies de la manifestation; et, d'autre part, parce que le réseau d'acteurs qui sous-tend le comptage automatisé repose sur une trop forte délégation à un acteur technologique, si bien que les journalistes ne prennent pas part à la construction de la mesure et ne peuvent pas la défendre publiquement face aux critiques.

L'article s'organise de la façon suivante. Dans une première partie, nous reviendrons sur les différents éléments contextuels ayant amené les médias à se saisir de la question du comptage des manifestants. Nous constaterons qu'il s'agit principalement de la rencontre de deux facteurs : d'une part, une évolution de la profession de journaliste et, d'autre part, une opportunité technologique supposant qu'il est aujourd'hui possible de mettre en place un tel dispositif. Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons plus précisément à la manière dont le réseau d'acteurs responsables de la mesure s'est constitué. Il apparaît que malgré l'attention portée au choix des participants, les journalistes ne réussissent pas à constituer un groupe assez hétérogène pour légitimer une place dans cette controverse. Enfin, une troisième partie détaillera les principales critiques qui découlent de l'instabilité et la décrédibilisation du réseau. Nous y verrons notamment les résistances de l'objet mesuré vis-à-vis de la procédure de comptage ainsi que les critiques liées à un manque de représentativité de certains acteurs.

Comment des médias français en viennent-ils à compter les manifestants ?

intérêt pour les chiffres autour du comptage des manifestants n'est pas nouveau et des expérimentations du type de celle utilisée à partir de 2017 ont déjà tenté d'émerger par le passé. À ce titre, le groupe Occurrence avait commencé ses premiers comptages de manière autonome presque dix ans plus tôt, en 2007, et ce sans succès. Pourquoi la construction du comptage des manifestants en tant que problème de société par les journalistes a-t-elle vu le jour en 2017 alors que les oppositions sur cette question existent depuis les années 1960 ? Nous expliquons cela par la rencontre de deux facteurs, médiatique et technologique : les acteurs médiatiques ont saisi la question de la mesure pour répondre à

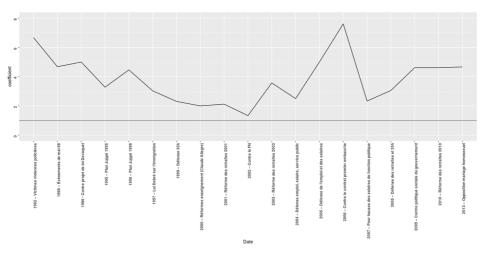
^{1.} Manifestation organisée par l'association Nous toutes contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes.

des questionnements éthiques au sein de la profession. Par ailleurs, des innovations technologiques ont facilité la mise en place de ce procédé.

L'investissement des journalistes dans le comptage des manifestants

Si la question du nombre de participants aux rassemblements politiques est présente dans tous les récits événementiels historiques depuis la Révolution française, ce n'est que depuis peu que l'on fait état de différents comptages. Avant la V^e République, les mobilisations politiques étaient courantes mais le nombre de participants n'était pas mesuré – ou du moins pas de manière officielle – par le gouvernement. C'est à partir du 26 août 1944, date de défilé du général de Gaulle sur les Champs-Élysées, que l'on peut voir des chiffres officiels, annonçant en l'occurrence un million de participants¹. Cependant il faudra attendre encore quelques années avant qu'une réelle controverse autour des chiffres ne s'installe, au début des années 1960 notamment, lors des funérailles des victimes de violences policières le 13 février 1962.

Graphique 1. Différence entre le nombre de manifestants selon la police et selon les organisateurs



Lecture : le graphique présente les différences de comptage (préfecture et organisateurs) pour quelques manifestations depuis les années 1960. Les chiffres correspondent à un coefficient multiplicateur et la ligne située en bas marque un coefficient de 1, c'est-à-dire la limite à partir de laquelle le comptage des organisateurs est plus élevé que celui de la police. Ainsi, pour l'opposition au contrat première embauche en 2006, les chiffres donnés par les organisateurs étaient quasiment huit fois supérieurs à ceux donnés par la préfecture. Source : ce graphique a été construit à partir d'une analyse de plusieurs articles de presse récupérés *via* la plate-forme Europresse.

La manifestation contre les violences policières de 1962 marque le début d'une divergence qui dure encore aujourd'hui. C'est à partir de cette date que la systématisation des deux chiffres (police et organisateurs) s'est mise en place. Si par moments l'écart semble diminuer, la tendance ne change jamais, le comptage des organisateurs est systématiquement plus élevé que les comptages officiels. Le débat, considéré comme relevant d'une rhétorique politique

^{1.} Rédaction du *Monde*, « Contre le terrorisme, la plus grande manifestation jamais recensée en France », *Le Monde.fr*, 11 janvier 2015.

[|] REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE | VOL. 72 N° 1-2 | 2022

et militante et ne constituant pas à ce titre une information digne d'investissement, la formule « selon la police et selon les manifestants¹ » s'est faite une place dans les articles de journaux, les journalistes respectant la règle polyphonique consistant à présenter les positions opposées sur une question, sans prendre parti ou chercher à trancher².

À partir des années 2000, la profession journalistique évolue vers de nouvelles pratiques. Cyril Lemieux analyse ces transformations comme découlant de deux caractéristiques : d'une part, l'extension du modèle capitaliste à la production médiatique ; et d'autre part, une forme de démocratisation de la société se traduisant par le développement d'espaces d'expression pour les citoyens³.

L'extension du capitalisme à la production médiatique s'explique par un changement du système économique médiatique favorisant la quête incessante de la valeur d'information qui pousse à une forte productivité des nouvelles, parfois au détriment d'une information de qualité. Ce contexte favorise le développement d'attitudes anti-institutionnelles au sein du grand public et les médias, lorsqu'ils ne s'opposent pas ouvertement aux figures de pouvoir, se retrouvent affiliés à ces institutions. Le phénomène de privatisation de certains médias ainsi que l'arrivée d'Internet transforment les manières de s'informer et participent à construire un contexte de défiance envers les représentants historiquement légitimes de l'information. L'acquisition de données auprès de sources moins officielles devient une pratique courante, à mesure que les journalistes voient leur rôle de gatekeeper fragilisé. Ainsi, les médias perdent la main sur la hiérarchie de l'information alors que tout internaute a la possibilité de poster des propos sur les réseaux socio-numériques.

L'essor du Web fragilise donc le monopole des journalistes sur la production et la diffusion de l'information⁷. Ils doivent s'adapter à la situation en réinventant notamment une pratique développée aux États-Unis au début des années 1990 : le *fact-checking*, qui consiste à opérer de nouvelles formes de vérification de l'information, plus spécifique et *a posteriori*, des affirmations publiques⁸. C'est au début des années 2010 que l'on observe les premières tentatives

^{1.} Ce débat n'existe d'ailleurs pas qu'en France et a souvent créé la controverse dans d'autres pays. Aux États-Unis, par exemple, où les rassemblements politiques soulèvent ce type de polémique à chaque intronisation d'un nouveau président. Par ailleurs, bien avant les déclarations de Donald Trump en 2017 qui affirmait être le président américain rassemblant le plus de soutiens, le National Park à Washington avait déjà suscité des discussions sur cette question. Les estimations fournies par la police étaient grandement critiquées il y a quelques années, ce qui favorisa en 1995 l'abandon de la communication sur le nombre de manifestants lorsque l'estimation du Million Men March fut fortement remise en question par les organisateurs. En Espagne aussi le nombre de manifestants pose historiquement problème depuis le milieu des années 2000, avec des écarts de coefficient de l'ordre de 1 à 60 pour certaines manifestations.

^{2.} Cyril Lemieux, « Les formats de l'égalitarisme : transformations et limites de la figure du journalisme-justicier dans la France contemporaine » *Quaderni*, 45, 2001, p. 53-68.

^{3.} Ibid.

^{4.} Érik Neveu, « Comment se fabrique (mal) l'information ? », dans Fondation Copernic (dir.), *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*, Paris, La Découverte, 2019, p. 450-460.

^{5.} Du fait d'un affaiblissement des conditions économiques, couplé à une précarité pour les journalistes de plus en plus grande, une partie de la presse française, rachetée par des grandes fortunes, a perdu sa qualité de service public. En 2019, 85 % de la presse française est détenue par quelques milliardaires comme Patrick Drahi ou Xavier Niel. Ce contexte a favorisé une fragilisation de la confiance que l'on accordait au journalisme et entraîné une considération plus forte de nouvelles sources d'information, via Internet, par exemple. À ce sujet, voir Érik Neveu, « Comment se fabrique (mal) l'information ? », art. cité.

^{6.} Dario Compagno *et al.*, « La reconfiguration du pluralisme de l'information opérée par les réseaux socionumériques », *Réseaux*, 205, 2017, p. 91-116.

^{7.} Jean-Samuel Beuscart, Éric Dagiral, Sylvain Parasie, *Sociologie d'Internet*, Malakoff, Paris, Armand Colin, 2019. 8. Laurent Bigot, « Le *fact-checking* ou la réinvention d'une pratique de vérification », *Communication & langages*, 192, 2017, p. 131-156.

de comptage des manifestants, organisées par différents médias afin de se démarquer des sources classiques considérées comme partiales. Ces premiers *fact checks* du nombre de manifestants sont plutôt artisanaux et visent un dénombrement exhaustif à travers un comptage manuel. Il ressort de ces tentatives que les chiffres obtenus semblent se rapprocher davantage du comptage donné par la préfecture que de celui des organisateurs¹. Ces observations ont un impact dans la manière dont les journalistes perçoivent l'information du comptage : il semble à présent que la vérité n'est pas « entre les deux chiffres » mais bien d'un côté ou de l'autre. Il devient urgent de déterminer la réalité du nombre de manifestants alors que la présentation de chiffres opposés ne satisfait plus éthiquement les journalistes. La décision commune de mettre en place une mesure indépendante et standardisée des manifestants se produit en 2017, lorsque Thomas Legrand, éditorialiste à France Inter, lance un appel aux médias français à se saisir de la question du comptage.

Un accès simplifié à des technologies complexes

L'intérêt pour le comptage des manifestants dépend aussi d'un critère de faisabilité, que nous appellerons une « opportunité technologique » pour les journalistes. En effet, la question de l'objectivation des mouvements de foule est de plus en plus étudiée aujourd'hui et les nouvelles technologies de *machine learning* permettent de fortes avancées. Les domaines de la vision par ordinateur et de l'analyse de vidéo se sont rapidement développés depuis le début du XXI° siècle et de nombreuses entreprises proposent aujourd'hui ce type de service. L'explosion des outils numériques annonce le développement de véritables « machines à prédire² » et assure aux utilisateurs l'automatisation de nombreuses tâches humaines complexes.

Les premières descriptions de calculs mathématiques pour estimer la taille des foules remontent aux années 1960. Cet intérêt technique pour le calcul émerge aux États-Unis lorsqu'Herbert Jacobs, professeur de journalisme à l'université de Berkeley, développe sa méthode d'estimation basée sur un calcul de la densité de personnes par mètre carré³. Cette méthode nécessite d'avoir une carte de la zone où la foule s'est réunie ainsi qu'une image aérienne de la foule que l'on veut mesurer. La zone est divisée en polygones de certaines tailles que l'on reproduit ensuite sur l'image de la foule en estimant la densité de personnes par mètre carré. Pour obtenir le résultat final, on multiplie la densité par le nombre de mètres carrés pour chaque polygone. Perfectionnée avec le temps, la méthode de H. Jacobs reste aujourd'hui globalement reconnue comme l'une des plus fiables⁴.

Cependant, ce type d'estimation moderne connaît de vives critiques du fait d'une méthode de calcul principalement prise en charge par un humain, avec un point de vue potentiellement partial. En effet, sur des questions politiques comme les manifestations de rue, la réalisation du calcul reste sujette à débat et l'opposition entre sympathisants et opposants est forte⁵. L'explosion des techniques informatiques à partir des années 2000 apparaît comme une solution à ce problème : l'arrivée de techniques de comptage automatique est supposée régler ce biais en excluant *a priori* le risque de manipulation humaine des résultats. Suivant une logique

^{1.} Rédaction de Mediapart, « À Paris, Mediapart a compté : le chiffre qui fâche », Mediapart, 12 octobre 2010.

^{2.} Bilel Benbouzid, Dominique Cardon, « Machines à prédire », Réseaux, 211, 2018, p. 9-33.

^{3.} Rob Goodier, « The Curious Science of Counting a Crowd », Popular Mechanics, 12 septembre 2011.

^{4.} Clark McPhail, John McCarthy, « Who Counts and How: Estimating the Size of Protests », *Contexts*, 3 (3), 2004, p. 12-18

^{5.} Michael Biggs, «Size Matters: Quantifying Protest by Counting Participants», Sociological Methods & Research, 47 (3), 2018, p. 351-383.

[|] REVUE FRANCAISE DE SCIENCE POLITIQUE | VOL. 72 N° 1-2 | 2022

de solutionnisme technologique, les discours sur l'intelligence artificielle présument une précision démultipliée dans les calculs statistiques du fait de l'analyse automatique de nombreuses données disponibles. Selon ce point de vue, tout phénomène est mesurable de manière objective et l'existence de différents chiffres ne peut être qu'une erreur de la part des personnes en charge de la mesure. C'est ce qui nous est expliqué par T. Legrand, à l'initiative du collectif de journalistes ayant mis en place le comptage automatique des manifestants en France :

« Il fallait qu'on ait un chiffre, non pas "officiel", mais qu'on ait un chiffre sur lequel tout le monde s'accorde un peu. Ça ne peut pas être le chiffre de la police parce qu'on sait que pendant des années [...] le chiffre de la police était douteux. Le chiffre des organisateurs aussi. En tout cas, je trouvais ça malsain que l'on renvoie dos à dos deux chiffres alors que c'est des éléments objectifs, les chiffres!. »

Les chiffres sont « objectifs », il est donc possible de les mesurer par des technologies numériques. Cette vision exposée par T. Legrand fournit une bonne illustration du concept d'objectivité mécanique développé par Lorraine Daston et Peter Galison. Dans ce paradigme, la mesure est considérée comme la meilleure manière de représenter le réel et le résultat produit lors de ce processus devient une vérité objective². Un premier problème apparaît alors pour les journalistes : les foules sont considérées comme un objet que l'on peut effectivement quantifier mais il existe de nombreuses manières de procéder, chacune possédant ses avantages et inconvénients.

Les techniques de comptage des foules peuvent être classées en fonction de deux caractéristiques : l'usage d'outils technologiques dans le cadre du comptage et le résultat attendu, à savoir si le comptage vise à faire une estimation ou à compter de manière exhaustive. Nous ne développerons pas ici toutes les méthodes de comptage et nous contenterons de quelques exemples principaux afin de comprendre comment se caractérise la procédure retenue par les médias.

70 11 1 T	1	/41 1 1	4 1	• • • •
Tableau 1. Les	principales	methodes de	e comptage des	s manifestants

	Calcul à la main	Calcul automatisé	
Échantillonnage de la manifestation (estimation)	Méthode de quadrillage et d'estimation par mètre carré (dite « méthode de Jacobs »)	Estimation par regroupement de données GPS	
Captation de la manifestation en son entier (exhaustivité)	Comptage à la main	Comptage vidéo avec algorithme de détection des personnes	

À partir de ce tableau, nous pouvons retracer la réflexion des médias dans la sélection d'une méthode particulière. Le premier paramètre, celui du calcul automatisé, a rapidement été décidé du fait du risque de biais humain affilié aux méthodes de comptages traditionnelles. Pour le deuxième paramètre, les journalistes se placent dans une logique de mesure de l'exhaustivité: l'idée n'est pas d'avoir une estimation globale, ce qui était le cas historiquement lorsqu'ils présentaient les deux chiffres, celui de la police et celui organisateurs, mais bien de trancher le débat et d'obtenir une mesure plutôt exhaustive. Les journalistes choisissent une méthode au croisement d'un calcul automatisé et d'un comptage exhaustif en utilisant l'algorithme proposé par Occurrence.

^{1.} Propos recueillis le 13 mars 2020.

^{2.} Lorraine Daston, Peter Galison, Objectivity, Cambridge, MIT Press, 2007.

Maîtriser les critiques : la construction d'un réseau stable autour de la mesure des manifestants

Pour les journalistes à l'origine du projet, l'enjeu n'est pas simplement de réaliser une mesure, mais aussi de la rendre pérenne et légitime aux yeux du public. Il leur faut pour cela se munir de certaines précautions afin de désamorcer les possibles critiques qui pourraient en découler. À travers la manière dont le réseau d'acteurs autour de la mesure s'est constitué, nous identifions deux principaux facteurs à maîtriser pour les journalistes. Dans un premier temps, il est nécessaire d'avoir une maîtrise technique des outils qui seront utilisés afin d'assurer au public un certain contrôle sur la technologie utilisée. La réponse apportée à cette nécessité sera une division du travail entre les journalistes et Occurrence : les journalistes s'occupent de la communication avec le public et le groupe Occurrence forme des techniciens responsables de l'aspect technique. Dans un second temps, il faut être capable de réfuter les accusations de parti pris dans la construction de la mesure. Les journalistes concluent donc qu'il est nécessaire d'intégrer au sein du dispositif des acteurs très divers. Ainsi, ils vont faire appel à des médias issus de différents bords politiques afin de leur proposer de participer et se prémunir des critiques de partis pris politiques concernant les manifestations qui seront comptées.

La maîtrise des critiques techniques : la délégation à un cabinet privé

À l'inverse des sondages d'opinion aux États-Unis où les journalistes se sont eux-mêmes saisis des méthodes de sondages en développant un savoir-faire technique¹, les journalistes français préfèrent déléguer la réalisation de la mesure au groupe Occurrence. Nous sommes dans un paradigme différent de celui des sondages d'opinion dans la mesure où il n'y avait pas besoin d'intermédiaire pour l'interprétation du résultat: les journalistes s'occupaient eux-mêmes de toutes les étapes de construction statistique. Cette posture a d'ailleurs aussi été critiquée à l'époque par les représentants des techniques d'échantillonnage qui accusent alors les journalistes de ne pas respecter les méthodologies et techniques nécessaires. Afin de se prémunir contre ce type d'arguments, les journalistes français adoptent la logique de la délégation en laissant à Occurrence la maîtrise de la procédure de comptage.

Cette délégation traduit une étape d'enrôlement² au sein du réseau d'acteurs : au moment où il se constitue, les rôles des différents participants sont clairement ciblés et définis. Se met en place une division du travail de mesure : l'aspect et la compréhension technique sont attribués au groupe Occurrence, les journalistes s'occupant principalement du travail de présentation des résultats et de communication avec le public. Un effort est fait pour rendre la méthodologie accessible à toute personne voulant la vérifier à travers la création d'une page Internet informative sur la procédure de comptage³.

Accroché sur la rambarde du balcon d'une chambre d'hôtel louée pour l'occasion à l'aide d'un bras télescopique, le capteur utilisé transmet sur un écran un flux vidéo de la rue. Deux câbles Ethernet relient le capteur à un switch⁴ qui se trouve à l'intérieur de la chambre, juste

^{1.} Loïc Blondiaux, «L'invention des sondages d'opinion: expériences, critiques et interrogations méthodologiques (1935-1950) », Revue française de science politique, 41 (6), décembre 1991, p. 756-780.

^{2.} Michel Callon, « Pour une sociologie des controverses technologiques », dans Madeleine Akrich, Michel Callon, Bruno Latour (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006, p. 135-157. 3. Voir http://occurrence.fr/comptage-des-manifestants/.

^{4.} Équivalent d'une multiprise pour les branchements Ethernet.

devant la fenêtre. Les câbles n'étant pas assez longs, une rallonge pour câble Ethernet est utilisée. Au moment où le montage est fait lors de notre observation, il tombe une petite pluie très fine: le boîtier de rallonge des câbles est emballé dans un sac plastique pour s'assurer qu'il ne prenne pas l'eau. Les câbles Ethernet ont deux usages: un premier permet de retransmettre à l'ordinateur, *via* le switch, les informations qui sont captées, le second sert à l'alimentation du capteur. Le switch est, quant à lui, connecté à deux câbles: l'un d'alimentation, branché à une multiprise, et l'autre, un câble Ethernet pour la transition des informations vers l'ordinateur. Enfin, l'ordinateur est relié à une télévision possédant une interface multimédia haute définition (HDMI) pour que les personnes qui comptent puissent disposer de deux écrans (voir figure 1).

Figure 1. Photos du dispositif de comptage des manifestants utilisé par les médias



Source: photos prises lors du comptage de la manifestation contre les violences sexuelles et sexistes du 23 novembre 2019.

Après une dizaine de minutes de manipulations techniques, le dispositif est monté. Il faut maintenant s'attaquer au paramétrage de la machine. L'ordinateur est raccordé au switch et l'on se connecte au capteur de la même manière que l'on se connecte à une box internet *via* une passerelle réseau.

Le paramétrage se décompose en trois temps : le premier s'effectue sur le balcon et consiste à orienter le capteur en s'assurant que le retour de l'image sur l'écran est le plus net possible. Le deuxième consiste au traçage de la ligne virtuelle que traversent les passants et qui correspond au point de comptage de la machine. Il faut que cette ligne soit placée idéalement en travers du boulevard, sur une surface vide sur laquelle les passants peuvent circuler. Enfin, une fois que le capteur est placé et que la ligne est tracée, il faut régler les paramètres internes au logiciel pour améliorer la qualité de l'image et donc du comptage. Ces différentes manipulations permettent une meilleure précision de la machine et donc une minimisation de la marge d'erreur estimée par les techniciens d'Occurrence. Ce processus est indispensable à la crédibilité du chiffre construit qui doit se dégager des manipulations humaines, comme le souligne Jocelyn Munoz, responsable des comptages chez Occurrence : « Qui dit humain dit

possibilité de modifier les chiffres [...]. Plus on réduit la marge d'erreur, plus notre impact sur les chiffres est minime et donc moins le chiffre est "contestable" entre guillemets¹. »

La méthode utilisée, dont Occurrence se porte garant, est présentée comme efficace car technologique. Au regard des critiques évoquées vis-à-vis des comptages humains et de leur subjectivité, l'argument d'un outil technique, neutre et objectif permet de se prémunir contre toute accusation de manipulation. Toute technologie possède sa part de biais et le groupe Occurrence entend la réduire en combinant l'outil de comptage à des calculs humains. Pour arriver aux 10 % de marge d'erreur estimée par le cabinet et assumée par les médias, ils procèdent à un travail de recomptage afin de redresser les résultats obtenus par la machine. Le travail pendant la manifestation se divise en deux phases : une estimation subjective de l'évolution de la densité au cours de la manifestation et des recomptages manuels pour les différentes périodes de densité². Comme dans tout dispositif technique, les techniciens se voient alors endosser un rôle spécifique³, soit d'estimation de la densité, soit de recomptage. C'est la complémentarité de ces différentes tâches qui permet d'obtenir le résultat final.

Ainsi, le protocole est clairement explicité par Occurrence et la transparence que le groupe met en avant est censée assurer sa neutralité. Malgré cela, les caractéristiques internes du dispositif, à savoir la conception même de la technologie, ne suffisent pas à convaincre totalement le public. Cela s'explique par les caractéristiques externes de la procédure, et plus précisément par la manière dont le réseau d'acteurs a été constitué.

La maîtrise des critiques publiques : la diversité des acteurs comme gage d'impartialité

L'attention portée au dispositif technique est principalement à caractère internaliste : il est important pour les médias d'avoir une méthodologie de comptage claire, transparente et standardisée. Un deuxième paramètre plutôt externaliste est aussi envisagé, celui des éventuelles critiques politiques d'affiliation ou de manipulation de la mesure qui est créée. En organisant eux-mêmes le comptage, les journalistes dérogent à la règle polyphonique et participent activement à la création de l'information. De la même manière qu'aux États-Unis dans la constitution des méthodologies de sondage⁴, leur impartialité est naturellement questionnée par leur participation au processus de détermination d'une réalité. En effet, le comptage des manifestants représente pour le corps médiatique un moyen de regagner une forme de légitimité dans la transmission des informations politiques. Il était prévisible que le comptage organisé par les médias intéresse massivement les manifestants eux-mêmes.

^{1.} Propos recueillis le 5 septembre 2019.

^{2.} Exemple de calcul de redressement des comptages : on sélectionne 3 moments de 30 secondes considérés comme très denses que l'on appellera A, B et C. Le capteur, pour ces trois moments, a compté 200 personnes (A), 150 personnes (B) et 170 personnes (C). On recompte donc à la main les trois périodes de 30 secondes pour obtenir respectivement 300 personnes (A'), 220 personnes (B') et 160 personnes (C'). On calcule les trois coefficients :

A'/A = 1.5

B'/B = 1,47

C'/C = 0.94

Coefficient pour les moments très denses = (1,5 + 1,47 + 0,94) / 3 = 1,3

Pour les périodes notées « très denses », on multiplie le comptage effectué par la machine toutes les 10 secondes par 1,3.

^{3.} Madeleine Akrich, « Comment décrire les objets techniques ? », Techniques et culture, 9, 1987, p. 49-64.

^{4.} David H. Weaver, Maxwell E. McCombs, « Journalism and Social Science : A New Relationship? », *Public Opinion Quarterly*, 44 (4), 1980, p. 477-494.

L'espace médiatique étant une zone de visibilité importante, ceux-ci ont besoin de cette couverture médiatique. L'intérêt des journalistes pour le nombre de participants à une manifestation est un moyen de souligner leur existence¹. Le discours médiatique des journalistes ayant mis en place le comptage appuie justement sur « l'impartialité » de la mesure qui vise à devenir une « référence ». Pour cela, il est nécessaire de constituer un groupe stable et divers au sein duquel tous les bords politiques peuvent se retrouver. Il va alors assez rapidement s'ouvrir, au début de la procédure, des discussions entre les journalistes concernant les participants au dispositif, comme le relate T. Legrand :

« En fait au départ le noyau, c'était Jean Luc Bardet [directeur de l'AFP] et moi et puis très vite ceux qui s'étaient intéressés à ça sont ceux qui avaient essayé eux-mêmes. C'est-à-dire *Mediapart, Libé* et France Télé. Eux, ils ont essayé de faire des comptages. Ils ont vu que c'était compliqué et puis que les autres chiffres sont toujours plus forts, donc ils avaient abandonné mais ça les intéressait². »

Le premier argument mis en avant dans l'élaboration du réseau était un gage d'indépendance. Pour cela, les médias qui ont constitué le noyau fort de l'expérimentation étaient considérés pour la plupart comme indépendants. Par la suite, les premières personnes contactées avaient déjà montré de l'intérêt pour un comptage des manifestants, ce qui permettait de composer une base de journalistes investis sur cette question :

« Le problème des manifestants, c'est que c'est souvent extrêmement polarisé et donc ce qui vient des médias qu'ils considèrent comme ne pas être des médias de leur camp, eh bien, ils le prennent tout de suite comme une fausse information. Si *Mediapart, Le Figaro*, BFM, CNews, etc. arrivent à se mettre d'accord sur un chiffre légitime fiable, le vérifient et donnent ce chiffre comme le chiffre des manifestants, on considère que l'on amène au lecteur un gage de crédibilité. [...] On pense que les gens – une certaine partie de la population en tout cas – vont se fier à ce chiffre. En regardant la composition du collège, ils vont comprendre que ce n'est pas quelque chose de partisan justement parce qu'il y a des médias qui ne sont pas du tout d'accord entre eux en termes de ligne éditoriale : *Le Figaro* et *Mediapart* par exemple³. »

Dans un second temps, le besoin de se placer dans une position neutre idéologiquement entraîne une diversité politique dans la sélection des médias participants. La tentative de légitimation est ici construite en fonction de la pluralité des visions politiques des médias présents dans l'expérimentation. Cette pluralité a pour objectif de rendre la procédure crédible aux yeux du public, la crédibilité étant une caractéristique indispensable à la légitimation. C'est un enjeu important pour les journalistes car c'est un moyen de réaffirmer leur position vis-à-vis d'un marché de l'information de plus en plus concurrentiel où ils ne sont plus aussi légitimes que par le passé. L'idée d'affiliation du groupe à un mouvement multipartite en termes d'idées politiques est donc mise en valeur pour asseoir cette légitimité.

^{1.} Olivier Fillieule, Danielle Tartakowsky, «La manifestation dans l'espace public », dans O. Fillieule, D. Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 139-174.

^{2.} Propos recueillis le 13 mars 2020.

^{3.} Journaliste faisant partie du collectif de médias et participant au dispositif de comptage des manifestants. Propos recueillis le 26 novembre 2019.

Les résistances de l'objet à travers deux spécificités : contexte phénoménologique et instabilité du réseau d'acteurs

algré les tentatives du collectif de médias d'imposer une méthode de comptage légitime, la procédure n'a pas réussi à convaincre totalement. En effet, certaines critiques n'ont pas tardé à émerger lors des premiers comptages. La sociologie des controverses nous permet une première interprétation de ce rejet qui apparaît comme naturel lorsqu'une mesure chiffrée touche à un sujet politique. S'arrêter à une conclusion de ce type constitue une limite nous empêchant d'analyser les déterminants contextuels du débat¹ dans lequel s'ancre le comptage de manifestants. En effet, il existe des exemples historiques où des mesures chiffrées et avec des enjeux similaires ont fini par s'imposer. Rappelons que, sur de nombreux points, les sondages d'opinion recoupent les mêmes types de caractéristiques que le comptage des manifestants : la mise en chiffre d'un phénomène que l'on considère comme réel mais difficile à définir, les enjeux autour de la construction d'une mesure politique... Il nous faut alors identifier les facteurs spécifiques au comptage mis en place par les médias qui expliquent l'opposition qu'il a reçue.

Deux facteurs principaux caractérisent l'aboutissement du dispositif, selon nous. Dans un premier temps, le caractère phénoménologique de la foule, qui nécessiterait une adaptation du dispositif à chaque type de manifestations. Ce caractère mouvant entraîne des difficultés dans la standardisation, se traduisant par des problèmes de calcul fragilisant la confiance envers la mesure. Ensuite, le caractère instable du réseau d'acteurs constitué autour du dispositif. Nous verrons notamment que ce réseau n'a pas été construit avec la diversité nécessaire pour être crédible auprès du public.

La phénoménologie de la foule : une mesure qui ne résiste pas à l'imprévisibilité du terrain

La foule que l'on essaye de compter au cours de cette procédure ne correspond pas à n'importe quel type de rassemblement et les techniques de comptages doivent être adaptées aux différentes formes qu'elle peut prendre. Pierre Favre défini la manifestation comme « toute occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques² ». Cette définition plutôt large mériterait quelques précisions afin de comprendre comment mettre en place un tel comptage dans ces conditions. Pour expliquer les difficultés que connaît Occurrence dans sa mesure, nous identifions deux facteurs pour décrire les foules manifestantes : la mobilisé, à savoir si c'est une foule mobile ou fixe, et la « déclaration » si la mobilisation est préalablement autorisée par la préfecture.

Tableau 2.	Typologie	des foules	manifestantes
------------	------------------	------------	---------------

	Foules fixes	Foules mobiles	
Foule déclarée	Rassemblements politiques (ex. : meeting de François Fillon au Trocadéro en 2017)	Manifestation de rue (ex. : manifestations syndicales, Marche pour le climat, etc.)	
Foule non déclarée	Blocages (ex. : blocage des ronds-points par les Gilets jaunes)	Manifestations « sauvages » (ex. : manifestation des Gilets jaunes sans parcours prédéfini)	

^{1.} Michel Dobry, « Trois illusions de la sociologie des crises politiques », Références, 3, 2009, p. 45-93.

^{2.} Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020.

Chacun de ces types revêt une organisation particulière et une technique de comptage adaptée à une configuration ne l'est pas à une autre. Le système de comptage développé par les médias et Occurrence n'est efficace que pour une petite fraction des manifestations – généralement pour les foules mobiles et déclarées. En effet, pour mettre en place leur système de comptage, il est nécessaire de connaître le parcours de la manifestation, qui doit donc être déclarée.

Pour illustrer les difficultés auxquelles les médias ont été confrontés, nous développons un exemple issu de notre enquête de terrain : la manifestation parisienne du 5 décembre 2019 qui a ouvert une critique technique de l'outil de la part des manifestants. En effet, ce premier jour de grève générale et illimitée dans toute la France a mobilisé une quantité importante de personnes, respectivement 65 000 et 250 000 selon la préfecture et les organisateurs. Or le comptage d'Occurrence fait état de 40 500 manifestants. D'importants heurts ont lieu place de la République, point de passage de la manifestation, dont l'avancement reste bloqué sous les fenêtres du groupe Occurrence qui se trouvait au 4 boulevard de Magenta. Beaucoup de manifestants contournent la place de la République par le nord sans passer sous le point de comptage (voir figure 2).

Au terme de cette manifestation, nous avons échangé avec le responsable des comptages chez Occurrence qui explique que pour que leur dispositif fonctionne, il leur faut absolument « un truc qui ne parte pas dans tous les sens [...], un truc gentillet, qui va d'un point A à un point B, qui passe sous [leur] fenêtre tranquillement¹ ». Le dispositif mis en place par les médias et Occurrence est contraint par la matérialité physique que supposent les mouvements des manifestants. À l'instar du début des sondages d'opinion, la réalité du terrain s'oppose aux méthodes qui avaient été imaginées avant de se trouver en situation réelle. Si l'expérimentation fonctionne en théorie, elle est perturbée par les aléas que l'on retrouve dans une manifestation avec des individus ayant leur propre rationalité et étant – comme le qualifie Loïc Blondiaux – moins « dociles² ».

Le mouvement des Gilets jaunes a par ailleurs, beaucoup influencé l'organisation du comptage par les médias du fait d'un mouvement motivé par des individus très divers en termes d'opinions politiques ou de niveaux de vie. En raison de la rareté des manifestations déclarées et organisées, Occurrence ne pouvait pas prévoir où placer les caméras nécessaires au comptage. Alors que les savoirs sur la foule semblaient établis, les questions liées à leur caractérisation et leur description sont rouvertes par de nouvelles formes de mobilisation. L'objectif d'idéalisation de la manifestation sous une forme unique porte préjudice aux comptages lorsque les rassemblements ne respectent pas cette forme. La conséquence est la critique vis-à-vis du dispositif et les doutes quant à l'expertise des personnes l'ayant organisé.

La phénoménologie de la foule perturbant les mesures amène donc à une deuxième limite du dispositif empêchant sa légitimation : malgré les tentatives des médias de construire un réseau inclusif de différents champs de la société, certains acteurs sont exclus du processus de développement. Cette exclusion ouvre alors la porte à des critiques concernant la responsabilité du dispositif et l'accès aux détails du fonctionnement de la machine.

^{1.} Propos recueillis le 19 décembre 2019.

^{2.} Loïc Blondiaux, « Ce que les sondages font à l'opinion publique », Politix, 37, 1997, p. 117-136.

Départ de la manifestation Rue des Vinaigrie Chemins d'évitement de République, empruntés par de nombreux manifestants hemin supposé de la manifestation Point de comptage d'occurrence Boulevard Saint-Martin Rue de la Fr Rue Notre-Dame de Nazareth Lieu des heurts Avenue de la République

Figure 2. Plan de la configuration de la manifestation du 5 décembre 2019

La difficulté de rendre des comptes : la transparence comme facteur de crédibilité

La conséquence de la diversité de formes que peuvent prendre les foules manifestantes a été l'ouverture d'une réflexion sur les personnes qui réalisaient le comptage. À partir de ce moment, Occurrence et les médias doivent rendre des comptes au public, permettre une forme de transparence pour valider le dispositif. Nous sommes donc au cœur des

« cérémonies de la mesure¹ » : la nécessité d'une transparence des participants, représentant des champs d'études différents, afin de valider un processus de légitimation.

Il apparaît de cette expérimentation que tout type de mesure dans un débat politique doit être vérifié et ce contrôle passe par un accès direct aux experts qui l'organisent. Or les médias n'étant pas directement producteurs du chiffre quantifiant le nombre de manifestants, ils ne peuvent le contrôler. De plus, l'organisme qui est responsable de la mesure est une entreprise privée, qui se fait l'intermédiaire entre les médias et le chiffre construit. La diversité que souhaitaient initialement les journalistes a normalement pour rôle d'assurer un « contrôle responsable² » en permettant à d'autres experts de demander des comptes aux entreprises privées³. C'est justement cette caractéristique qui a été critiquée par la suite, les médias n'ayant pas inclus dès le début d'autres experts indépendants pouvant valider la méthode d'Occurrence. Il se trouve même que l'accès à certaines informations sur le comptage était difficile du fait de l'usage d'un algorithme privé et soumis à une clause de confidentialité : « C'est pas possible que, quelque part dans l'algorithme, il n'y ait pas, pour la gestion des foules lentes, de soustraction des contre-flux [...]. Or le journaliste du *Monde* a appelé la boîte qui a fait le logiciel et la réponse n'était pas claire. C'était un des bouts qui était fermé et dans lequel ce n'était pas possible d'avoir une réponse claire sur ce que faisait l'algo⁴. »

Les journalistes ne se sont pas directement saisis des méthodes et ont préféré déléguer le processus à une entreprise privée. La conséquence est le caractère indirect de l'accès à l'algorithme et à son fonctionnement. Le réseau, tel qu'il a été mis en place, ne permet pas aux journalistes de rendre des comptes aux personnes qui le souhaiteraient. La validation scientifique passant avant tout par la possibilité d'un contrôle public des expériences⁵, cela entraîne une perte de confiance dans la méthodologie utilisée par un retour de l'effet de boîte noire empêchant sa vérification.

La pluralité d'acteurs qu'ont souhaité intégrer les détracteurs du comptage n'a pris en compte qu'un facteur politique dans sa diversité. Ainsi, les discussions sur les participants au dispositif étaient centrées sur la représentativité des bords politiques des différents médias, en oubliant la mobilisation d'experts de la mesure qui auraient pu apporter leur contribution et, par la suite, se porter garants auprès du public.

Finalement, l'expérimentation d'Occurrence se retrouve dans un cercle d'auto-validation de leur mesure où il n'y a *a priori* pas de validation d'acteurs extérieurs. Le groupe Occurrence sert de caution technique pour donner sa légitimité aux médias dans la réalisation de leur comptage et les médias sont les garants de l'indépendance politique pour Occurrence à travers leur suivi du processus. La crédibilité auprès d'un public plus large ne peut alors s'imposer du fait de la fermeture du réseau mis en place. La conséquence est que, rapidement, la mesure réalisée n'a été légitime qu'au sein de l'espace médiatique, mais ignorée ou critiquée par les acteurs extérieurs à la procédure.

^{1.} S. Schaffer, « Les cérémonies de la mesure », art. cité.

^{2.} Par cette traduction, nous nous rapportons au terme anglais *accountability* pour qualifier la capacité de demander des comptes aux organisations privées et avoir un regard sur la construction de mesures à forts enjeux politiques ou juridiques.

^{3.} Linda Derksen, « Towards a Sociology of Measurement: The Meaning of Measurement Error in the Case of DNA Profiling », *Social Studies of Science*, 30 (6), 2000, p. 803-845.

^{4.} Bruno Andreotti, chercheur en physique des flux granulaires et militant contre les réformes de l'enseignement supérieur ayant contacté le groupe des médias afin d'avoir des informations sur la méthodologie de comptage. Propos recueillis le 11 mars 2020.

^{5.} Steven Shapin, The Scientific Revolution, Chicago, The University of Chicago Press, 1996.

Conclusion

a possibilité de manifester est une caractéristique importante de nos démocraties représentatives et participatives qui permet à des mouvements contestataires d'exprimer publiquement leur revendication. Sa légitimité est fortement dépendante du nombre de personnes concernées qui marchent derrière une même bannière. Dès lors, le comptage des manifestants revêt un enjeu politique majeur pour les mouvements, dont la légitimité est en cause, et pour l'État. La façon dont les parties prenantes s'accordent et débattent de la crédibilité d'un outil de comptage original révèle les intérêts de chacun mais aussi la difficulté d'accorder des exigences éthiques provenant de différents mondes.

Au début de cette enquête, nous avons analysé les arguments portés par le groupe Occurrence et le collectif de médias pour tenter d'établir la légitimité d'un comptage automatisé des manifestants. Nous avons identifié deux types de critiques, classiques dans la littérature en sociologie des sciences, internaliste et externaliste : celle touchant le dispositif lui-même, des choix techniques initiaux à leur mise en œuvre pratique, et celle centrée sur les acteurs qui le mettent en place. Notre étude a tenté de dépasser cette opposition en adoptant une vision mêlant ces deux points de vue.

Le premier résultat que nous retenons de ce travail concerne la phénoménologie du phénomène quantifié par la procédure des médias. En raison de la transformation récente du format des manifestations – notamment par la multiplication des mouvements non déclarés comme celui des Gilets jaunes – la foule devient complexe à mesurer par le biais d'une seule méthode unifiée. La raréfaction des formats classiques de la manifestation défendus par les partis et syndicats traditionnels entraîne une multitude de modes d'action et de circulation des manifestants pouvant changer de structure d'un type de manifestation à l'autre. Ce caractère constitue le premier facteur expliquant pourquoi la légitimité de la procédure ne s'est pas imposée au regard d'autres méthodologies de comptage proposées par d'autres sources. L'idée d'une technique qui impose de façon normative une forme « attendue » de manifestation publique heurte l'évolution des formes de mobilisations dont de récents exemples ont montré qu'elles pouvaient très largement déborder du cadre de la manifestation « classique ».

Le deuxième résultat souligne les problèmes auxquels se sont retrouvés confrontés Occurrence et les médias lors de l'établissement du réseau d'acteurs autour de la procédure de comptage. En effet, si leur objectif était à la base de constituer un réseau d'acteurs stable et transparent, le choix de la délégation des comptages à une entreprise privée a eu l'effet inverse. Les journalistes déléguant la « construction » du chiffre final à une entreprise qui s'appuie sur un algorithme propriétaire ne pouvant être vérifié par le public ont échoué à conquérir la confiance nécessaire à l'acceptation de ce nouveau chiffre. Cette caractéristique remet en question le principe de l'argumentaire purement statistique. Ainsi, il ne suffit plus de mobiliser une analyse chiffrée pour appuyer un argument, il faut que les détails de construction de cette mesure soient accessibles. Autrement formulé, les citoyens sont aujourd'hui beaucoup plus enclins à demander des comptes sur des méthodes de comptage complexes lorsque les phénomènes observés revêtent un enjeu politique fort. Cet article participe à montrer comment la société est passée d'une démocratie de l'information à une démocratie de la production d'information : il ne suffit plus que l'information soit accessible à tous, il faut aussi qu'elle soit vérifiable et validée par le public au moyen de processus d'audit.

Cette étude comporte aussi des limites qu'il est important de souligner, la principale étant que nous nous concentrons sur un cas d'étude particulier, ne rendant pas les conclusions ci-dessus généralisables à d'autres contextes. Ainsi, il serait pertinent de reproduire ce type d'analyse à l'étranger, dans la mesure où le comptage des manifestants fait débat dans différents pays. Avoir accès à d'autres terrains d'études, dans des pays mobilisant des configurations socio-techniques différentes, permettrait d'élargir le champ de la controverse étudié et d'enrichir les connaissances sur les conditions de la légitimité dans les mesures statistiques des mouvements politiques.

- Émile Provendier

Émile Provendier est doctorant au Laboratoire interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés (LISIS, CNRS) sous la direction de Sylvain Parasie (Medialab, Sciences Po) et Jean-Philippe Cointet (Medialab, Sciences Po). Ses recherches portent sur l'analyse des transformations de la société liées au développement des nouvelles technologies numériques. Ses travaux sont principalement influencés par la sociologie de la controverse, la sociologie numérique, la sociologie de la quantification et les *surveillances studies*. Son travail de thèse porte plus spécifiquement sur les techniques de quantification des foules et les controverses qui y sont liées. L'objectif est d'en étudier les aspects socio-techniques en abordant les différentes problématiques politiques ou scientifiques lors du développement et du déploiement de ces nouvelles technologies de surveillance (LISIS, Bâtiment Albert-Camus, 2 allée Jean-Renoir, 93160 Noisy-le-Grand, <emile.provendier@sciencespo.fr>).